

## « *Quelles formes d'intégration des catégories populaires au sein de dispositifs participatifs de consommation ?* »

Montrieux Gabriel, Triangle (Lyon 2)

### Introduction

Face au constat généralisé d'une dévaluation progressive de la légitimité accordée à la démocratie représentative, les dispositifs de démocratie participative ou délibérative sont présentés comme porteurs d'un certain renouveau démocratique. Les dispositifs gravitant dans cet ensemble de notions sont « protéiformes » (Blondiaux, 2008), allant du tirage au sort (Sintomer, 2007) à l'impératif de délibération (Habermas, 1997) en passant par les budgets participatifs (Sintomer et al., 2009), pour ne citer qu'eux. Les questions généralement posées concernent dès lors la légitimité de ces nouveaux dispositifs démocratiques, leur capacité à susciter l'attention et la participation, ainsi que l'effectivité des pouvoirs qui leur sont réellement accordés. Mais si ces dispositifs classiques de démocratie participative font l'objet d'une très large littérature, le débat sur les voies de renouvellement de la démocratie laisse peut-être encore trop à l'écart certains pans d'innovation démocratique. Le pouvoir de contrôle des citoyens ne se limite en effet pas au champ politique, et tend également à s'exercer dans le champ économique, au travers notamment de la figure du « consom'acteur » (Rumpala, 2009). Pour Franck Cochoy, cette théorie du « consom'acteur » s'établit « avec le secret espoir que le mécanisme concurrentiel permette de faire avancer les causes ainsi portées plus efficacement que les lois et les autres formes de régulation publique » (Cochoy, 2008, p.109). Le développement de pratiques de consommation alternatives ou participatives répond donc d'une certaine manière à une logique démocratique à travers la capacité de contrôle et d'orientation de l'économie par le social. Il s'agit sur le fond d'un réel enjeu de production et de renouvellement du pouvoir citoyen. L'alimentation représentant quant à elle un domaine de consommation aussi structurant que quotidien pour les individus, il est possible de se concentrer sur les dispositifs participatifs d'approvisionnement alimentaire. Il est donc question de s'attacher avant tout aux formes collectives ou collectivisées d'approvisionnement alimentaire, qu'il s'agisse d'Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP), de collectifs de glaneurs (ou *freegan*) ou encore d'épiceries sociales et solidaires.

Cependant, les analyses établies se sont surtout attachées à saisir les mécanismes de fonctionnement de ces dispositifs. De nombreux angles morts persistent donc. D'une part, qu'il s'agisse de dispositifs « classiques » ou « détournés » de démocratie participative, encore peu d'études s'intéressent réellement à ce qui fonde la participation (ou la non-participation). La sociologie des acteurs des dispositifs participatifs et du sens de leur participation se compose encore aujourd'hui de vastes zones d'ombre (Mazeaud, Talpin, 2010). D'autre part, la question d'un investissement citoyen dans ces dispositifs de consommation citoyenne reste très largement d'actualité, en particulier concernant la place accordée aux catégories populaires. Ainsi, pour Sophie Dubuisson-Quellier « la dimension collective de ces démarches en fait des terrains assez privilégiés pour interroger leur capacité démocratique, et notamment envisager la manière dont elles parviennent à produire une forme d'inclusion sociale en faveur des plus démunis ». Elle ajoute ainsi que « cette question de l'accessibilité sociale est au cœur des problématiques de ces différentes démarches qui veulent rendre les choix de consommation à la fois plus collectifs et plus démocratiques ». Or, toujours selon cette même auteure, s'il existe « quelques arrangements pour permettre à des familles défavorisées d'avoir un panier de fruits et légumes moins cher ou gratuit », ceux-ci renvoient généralement à de simples « bricolages », ne permettant d'intégrer que de façon marginale des représentants des catégories populaires (Dubuisson-Quellier, 2008, p.30-31).

À partir d'un terrain de recherche situé à Lyon, il s'agit de développer et d'explicitier les capacités de différents dispositifs à élargir la participation, en particulier concernant les catégories populaires,

souvent présentes dans les discours, mais bien peu dans les pratiques. Il est donc nécessaire d'interroger les blocages et cloisonnements culturels, le poids et le rôle des appartenances sociales, les conditions de leurs dépassements, les processus d'intégration et d'exclusion, les volontés inégalement présentes chez les organisateurs de ces pratiques de s'adresser aux catégories populaires, les modalités d'appropriation et de légitimation des différentes formes de participation aux dispositifs...

Sur la base d'un travail de thèse en cours, s'intitulant « Les conditions sociales de diffusion des pratiques alimentaires durables et alternatives », réalisé grâce au soutien de l'ADEME – Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie – les données empiriques mobilisées s'appuient ici sur trois types de dispositifs, un premier composé d'AMAP, un second constitué par deux collectifs *freegan*, et un troisième représenté par une épicerie sociale et solidaire. Les matériaux ont été recueillis par le biais d'une approche ethnographique, consistant d'une part à participer aux réunions, discussions, distributions de nourritures au sein des différentes structures étudiées, et d'autre part à réaliser des entretiens approfondis, biographiques, afin de saisir le sens et les raisons des actions, pratiques, discours et représentations, et de comprendre ainsi le rapport que ces dispositifs (et leurs participants) entretiennent avec les catégories populaires.

### **Présentation du terrain**

Le dispositif des AMAP est déjà très largement étudié et souvent présenté comme modèle type de participation dans le domaine de la consommation alimentaire (Dubuisson-Quellier, Lamine, 2004 ; Lamine, 2008 ; Maréchal, 2008...). Il s'agit d'un modèle de consommateurs se regroupant en association pour organiser leur approvisionnement en lien direct avec un producteur local, « bio » ou avec des pratiques respectueuses de l'environnement. Le fonctionnement interne se calque très généralement sur celui des associations, se réunissant de manière hebdomadaire autour de la livraison de paniers, souvent avec une gestion tournante (inscriptions, règlement de paniers...) et parfois avec des projets en lien avec le thème de l'alimentation (journal, projection-débat, composte de quartier...).

Un autre type de dispositif peut venir interroger les articulations entre participation et intégration des classes populaires. L'activité de récupération de nourriture (*freeganisme* ou glanage) est bien moins présente dans la littérature scientifique. Il s'agit ainsi d'une pratique s'inscrivant dans un registre beaucoup plus informel (la récupération de nourriture dans les poubelles situées dans l'enceinte de grandes surfaces étant légalement considérée comme du vol) et s'inscrivant en dehors des schémas marchands de consommation. D'une manière générale, l'activité de glanage tient sa dimension collective par le regroupement de personnes qui organisent un approvisionnement nécessitant une certaine organisation : une voiture permettant de cibler des grandes surfaces éloignées des centres-ville, la connaissance des « bons plans » et des moyens d'entrer dans le local à poubelle visé, l'obtention de codes d'immeubles ou de clefs spécifiques... Le premier exemple correspond à l'activité *freegan* d'un collectif squat. Le second exemple, issu de ce même collectif squat, est un petit collectif ayant plus spécifiquement développé une activité de sensibilisation autour de la thématique du gaspillage alimentaire. La récupération de quantités importantes de nourritures encore consommables (plusieurs dizaines de kilos par récupération) donne lieu à des distributions gratuites, organisées dans l'espace public.

Enfin, les épiceries sociales et solidaires représentent une forme de modèle d'approvisionnement alimentaire s'inscrivant, tout comme les AMAP, dans la vaste nébuleuse de l'économie sociale et solidaire. Dans le cas de l'épicerie étudiée, localisée dans un quartier de centre-ville, la structure fonctionne avec un système d'adhérents bénéficiaires et d'adhérents solidaires (payant plus cher que les adhérents bénéficiaires leurs produits et leur adhésion). L'épicerie s'inscrit au sein d'une vaste toile de partenaires associatifs ou institutionnels, bénéficiant de subventions publiques et privées (collectivités territoriales, agences nationales et régionales, fondations, pour environ 50 % de son

budget). L'approvisionnement en nourriture s'effectue d'une part via la récupération d'inventaires de grandes surfaces (avec des accords et partenariats passés auprès des grandes surfaces en questions), et d'autre part via des achats réalisés auprès de producteurs locaux (fruits, légumes, produits laitiers...) ou de fournisseurs de produits « bio ». Le but affiché est de pouvoir proposer des produits alimentaires au plus bas prix possible, en essayant d'assurer une exigence de qualité.

### **Participation, délégation, imposition**

Sur leurs principes de fonctionnement, les trois types d'exemples correspondent à des dispositifs de consommation citoyenne ou politisée (c'est à dire reconnue comme politique par les agents du champ politique, journalistique, scientifique ou par les organisateurs et participants eux-mêmes des pratiques). Ils incarnent ainsi des formes d'organisation dite citoyenne de consommation alimentaire alternative. Se pose alors la question de leur dimension participative, et plus spécifiquement de leur propension à agir en tant qu'espace de participation des catégories populaires.

Le constat de la très faible participation des catégories populaires au modèle des AMAP est parfaitement établi dans la littérature scientifique. Ainsi, les caractéristiques sociales des participants aux trois AMAP du terrain d'enquête correspondent aux profils généralement observés (Mundler, 2007 ; Lamine, 2008). Si les variations sont particulièrement notables en ce qui concerne le revenu ou le capital économique, il s'agit malgré tout de profils ayant un niveau de diplôme généralement plus haut que la moyenne nationale, avec un niveau de revenu comparativement faible. Parmi les adhérents des AMAP se retrouvent ainsi beaucoup (mais pas exclusivement) d'étudiants, de retraités, de chômeurs diplômés, d'intermittents, d'employés du milieu associatif, de cadre ou de salariés du public. La question de la classification et du positionnement de ces catégories dans l'espace sociale est primordiale, et en faire l'économie serait courir le risque de ne pas être en mesure de saisir le sens des rapports sociaux de domination, d'inclusion et d'exclusion, *a fortiori* concernant ce vaste espace faiblement identifié et traversé de contradictions que constitue « les classes moyennes » (Bosc, 2008). À défaut de pouvoir consacrer une place suffisante à ces définitions, notons simplement que les participants rencontrés dans ces structures dépassent très largement les « fractions dominées des classes dominantes » entendues au sens de classes supérieures intellectuelles (Bourdieu, 1979), avec des fractions économiquement précarisées (intermittents, chômeurs, étudiants) ou avec des représentants de positions inférieures sur l'échelle sociale (employés, professions intermédiaires). L'absence de catégories populaires, en revanche, est notable, les ouvriers, employés peu diplômés, intérimaires, chômeurs de longue durée semblent très peu présents dans ces dispositifs. La limite basse, socialement parlant, du public des AMAP pourrait être symbolisée par une ligne de fracture entre les fractions économiquement précarisées des classes moyennes diplômées, et les représentants de la « bohème populaire » (Mauger, 2006), c'est-à-dire des fractions culturelles des classes populaires. Si la première est très présente dans les AMAP, la seconde l'est beaucoup moins. C'est bien par la très forte représentation d'un ensemble de fractions des classes intellectuelles, culturelles, ou diplômées et par la sous-représentation d'autres groupes, en particulier populaires (y compris les fractions culturelles), que se caractérisent les participants aux AMAP. Cet ensemble vaste en terme de positionnement, de génération, de ressources, etc., forme ce que l'on définira ici comme « classes moyennes culturelles », avec toutes les imperfections que cette dénomination n'a pas vocation à occulter. Il faut également souligner les ressemblances entre ces trois structures, malgré le fait qu'elles soient inscrites dans des quartiers sensiblement différents. Si ces traits caractéristiques concernant les participants aux AMAP en quartier gentrifié ne sont guère surprenants, il est plus marquant de s'apercevoir que ces caractéristiques se révèlent similaires dans un quartier populaire de l'agglomération. Cela tend à confirmer les quelques observations relevées sur le sujet (Lamine, 2008), et à constituer l'AMAP en un lieu particulièrement marqué par la présence des classes moyennes culturelles, et ce alors même que les discours invitants à une dimension solidaire du dispositif sont très présents, qu'il s'agisse de

slogans (« Ce n'est pas parce qu'on est pauvre qu'on doit manger de la merde » peut-on lire sur un support de communication d'une AMAP) ou d'ajustement à la marge du fonctionnement, avec différentes formes de panier solidaire (paniers à prix réduit pour les adhérents bénéficiaires, ou panier recueillant les légumes dont les amapiens ne veulent pas, distribué par la suite gratuitement par le biais d'un centre social). La question de la politisation des participations à ce dispositif fait elle aussi l'objet d'une vaste littérature, tendant à démontrer un très inégal investissement, des priorités variables dans les conceptions (solidarité avec le producteur, dimensions gustatives, sanitaires...), mais faisant partie d'une pluralité de conceptions présentes chez les consommateurs, d'un stock mobilisable de considérations, exprimées selon des priorités différentes. La politisation inégalement revendiquée correspond ainsi à une formulation plus ou moins généralisée des conceptions, mais s'appuyant sur un ensemble similaire de représentations inégalement mobilisées.

Concernant le premier collectif *freegan*, les participants semblent tout aussi marqués socialement, ils sont jeunes et font partie des fractions économiquement précarisées des classes moyennes culturelles. Ce collectif est plus généralement un collectif squat, ayant construit un mode de vie sur les pratiques non marchandes, tant de déplacement que de consommations (alimentaires, énergétiques...). Le discours porté correspond à la revendication de la culture d'oppositions aux normes et règles institutionnelles, non sans rappeler ce que Pierre Bourdieu définissait comme une « humeur anti-institutionnelle » (Bourdieu, 1979)<sup>1</sup>. Les activités du groupe se structurent, en dehors de ce mode de vie, par des activités régulières de revendication, actions de relogement de sans-abri, participation aux oppositions cristallisées autour de divers projets d'aménagement (aéroport Notre Dame des Landes notamment). La pratique du freeganisme s'inscrit en concordance avec l'ensemble des composantes structurant ce mode de vie par la mise en avant dans les discours de la gratuité, légitimée par le fait qu'il s'agisse de denrées destinées à être détruites. Du fait que la pratique reste généralement illégale, mais également qu'elle nécessite certaines connaissances pour être réalisable et efficace, l'organisation et les gains qu'elle apporte sont restreints à un petit groupe, à un réseau resserré de proches partageant le même mode de vie. Aussi s'agit-il d'une pratique réalisée à couvert et de façon volontairement restrictive en ce qui concerne la participation, venant expliquer que seuls les membres d'un même groupe restreint participent à ce dispositif informel.

Le collectif *freegan* issu de ce réseau, hésitant à ses débuts, a donné l'occasion de voir le processus de sédimentation des orientations et de définitions du projet. Lors de sa création, s'est ainsi posé la question du sens donner à cette action : faut-il s'adresser aux catégories populaires et auxquelles, faut-il « choquer les bourgeois » en s'adressant à eux, jusqu'à quel point se rendre visible, faut-il revendiquer l'illégalité ou essayer de la contourner ? Initialement centré sur le modèle d'une distribution en faveur de « ceux qui en ont besoin », le projet s'est peu à peu tourné sur une forme de mise en scène dans l'espace public d'une pratique habituellement cachée. Ce sont ainsi progressivement des proches qui ont participé à l'activité de distribution des denrées (installation des tables, distribution de tracts, récupération). Certains, habitués du freeganisme sont devenus en quelque sorte des abonnés du collectifs, suivant les annonces de distributions, et exprimant leur mécontentement quand la quantité ou la qualité des denrées récupérées leur semblait moindre. Le collectif a ainsi reproduit le modèle de fonctionnement habituel de la pratique *freegan*, avec la constitution d'un cercle de proches, en affichant la particularité de se rendre visible par les distributions (et non les récupérations) au sein des réseaux associatifs de lutte contre le gaspillage (et plus largement pour l'environnement) et auprès de certains médias (locaux et nationaux).

L'objectif de l'épicerie sociale et solidaire est avant tout de prendre en charge des situations d'extrême précarité ou d'urgence sociale, et s'inscrit ainsi en premier lieu dans une logique d'action ou d'accompagnement social. Les adhérents bénéficiaires sont admis sur la base de conditions de ressources (après calcul de leur « reste à vivre »), et sont orientés généralement par une structure

---

1 Pierre Bourdieu qualifie ainsi « d'humeur anti-institutionnelle » cette désaffection sociale, prenant pour cible les « dogmes fondamentaux de l'ordre petit-bourgeois, "carrière", "situation", "promotion", "avancement" » (Bourdieu, 1979, p.164).

partenaire (association, institution) vers l'épicerie, en particulier par le biais de CCAS, Centres Communaux d'Action Sociale, ou par bouche-à-oreille. L'admission en tant qu'adhérent bénéficiaire est également soumise à entretien afin d'établir un « projet de vie », le principe affiché et revendiqué étant que l'épicerie ne doit être vécue que comme un passage vers plus de stabilité (« le but c'est pas qu'ils restent assistés, c'est qu'ils s'en sortent au bout du compte » ; J. membre du Conseil d'Administration). Si les adhérents bénéficiaires se caractérisent par un capital économique particulièrement faible, le volume des autres capitaux, social et culturel, est très variable. Il s'agit ainsi de fractions dominées des dominés (personnes peu diplômées, sans emploi, sans réseau social), de fractions culturelles des catégories populaires ou « bohème populaire » et de fractions économiquement précarisées des classes moyennes culturelles. S'ils sont très schématiquement établis, ces trois profils se traduisent malgré tout par des ressources mobilisables et des positionnements au sein du dispositif bien distinct. Ainsi, en terme de participation, quelle qu'en soit la définition retenue, les catégories populaires ne participent pas ou peu. Les ateliers, l'approvisionnement, la gestion générale de la structure, reste avant tout le monopole des salariés permanents et temporaires, ainsi que des bénévoles, principalement représentants des fractions précarisées des classes moyennes culturelles. La présence des catégories populaires se traduit tant par une délégation formelle des commandes et activités de la structure aux représentants des classes moyennes culturelles présentes que par une forme d'imposition du discours dominant. La configuration induit des contextes d'inégalité, de domination et de monopole du discours légitime au sein de la structurée, sur la base d'une distinction entre adhérents bénéficiaires, qui sont en position redevable, et les salariés qui, en plus d'être en situation de domination sociale sont en position de domination formelle du fait de leur contrôle sur l'activité de l'épicerie. L'injonction au mode d'alimentation prend la forme d'un discours relayé par des dispositifs que sont les ateliers, cafés citoyens ou les actions de sensibilisation. Ces dispositifs visent à sensibiliser et diffuser des connaissances et pratiques instituées comme légitimes. La consommation équilibrée, saine (et à plus forte raison « bio » et « locale »), mais aussi le fait de cuisiner soi-même, sont constitués comme comportements valorisés et valorisables, donnant principalement lieu à des comportements de « bonne volonté culturelle » (Bourdieu, 1979). La formulation de l'injonction s'effectue donc par une pluralité de facettes reliées au mode de vie, qu'il s'agisse de divers comportements liés à la consommation ou au « projet de vie ».

### **Quelques pistes d'analyse**

Il est souvent possible d'avancer que les données structurelles et organisationnelles rendent difficile l'ajustement des dispositifs afin de permettre une participation des catégories populaires. Cela est particulièrement valable pour les AMAP, qui, en s'inscrivant dans le marché, disposent d'une marge de manœuvre très réduite (Dubuisson-Quellier, Lamine, 2004). Certains, comme Jean-Louis Laville ou Geneviève Azam dressent un constat d'impuissance de l'économie sociale à s'inscrire dans le champ économique en imposant une activité fondée sur des contraintes « non économiques – sociales, politiques, éthiques ou écologiques » (Laville, 2011 ; Azam, 2003, p.157). Cependant, le cloisonnement social présenté dans les exemples de collectifs *freegan*, et la faible participation formelle et informelle des catégories populaires au sein de l'épicerie sociale et solidaire peuvent amener à décaler le curseur vers d'autres facteurs que ceux économiques ou organisationnels. Le rôle ne revient pas au chercheur en science sociale de distribuer les bons ou les mauvais points, en revanche de pointer des contradictions, ici entre le rôle attribué ou auto-attribué par les responsables de pratiques de dispositifs de consommation « citoyenne », et les logiques sociales qui sous-tendent ces pratiques. Deux pistes principales peuvent être abordées concernant la distance entre ces dispositifs et les catégories populaires, d'une part la structuration sociale sur laquelle repose cette pratique, structuration traduisant une distance sociale entre les classes moyennes organisatrices et les classes populaires, et d'autre part la construction de la définition elle-même de ce qu'est une pratique et un dispositif de « consommation citoyenne », résultante d'un processus de qualification et de disqualification politique organisé par une fraction particulière de ce milieu social.

## *Des principes de distinction sociale*

La participation à ces différents dispositifs semble reposer sur les formes de structurations propres à ce milieu social de classes moyennes culturelles, en particulier par l'appartenance à des groupes socialement marqués, dont beaucoup ont *a priori* fort peu de rapport avec les questions de pratiques alimentaires. Pour beaucoup de participants, l'entrée au sein du dispositif se fait par bouche-à-oreille, c'est à dire par l'appartenance à des espaces où circulent des informations et éléments de valorisations concernant ces pratiques (phénomène parfois renforcé par la volonté de développer du « lien social »<sup>2</sup>), y compris dans le cas de l'épicerie, où une distinction existe entre les représentants des classes moyennes culturelles, souvent entrées dans la structure par bouche-à-oreille, et les autres adhérents bénéficiaires, généralement orientés vers l'épicerie par des associations ou institutions partenaires. Ces espaces sont avant tout des lieux de sociabilités, socialement marqués, qu'il s'agisse d'associations culturelles (langues, échanges culturels...), de lieux de formation (les universités et écoles d'ingénieurs entre autres construisent des réseaux d'interconnaissances spécifiques), de groupes socioprofessionnels (en particulier le domaine du spectacle vivant), de réseaux d'interactions construits sur la base d'une proximité sociale et culturelle, ou du moins activant des cadres de perceptions et de valorisations proches (colocations, groupes d'amis, relations de voisinage, relations conjugales...).

Cela démontre au passage à quel point les catégories sociales restent peu miscibles. « Proximité spatiale et distance sociale » affirmaient Jean Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire en leur temps (Chamboredon, Lemaire, 1970), il s'avère ici que l'absence des classes populaires au sein de ces dispositifs tient en partie aux formes d'organisation et de cloisonnement de l'espace social, cloisonnement que la proximité spatiale n'est visiblement pas en mesure d'abaisser. De plus, malgré le fait qu'il faille agir avec prudence lorsqu'il s'agit de comparer deux groupes occupant une position sociale similaire dans l'absolue et différente rapportée à leurs espaces sociaux locaux respectifs (Bourdieu, 1966), il semblerait que les réseaux sociaux soient suffisamment tissés pour que l'horizon de perception (et donc de classement et d'appartenance) des classes moyennes culturelles du quartier populaire périphérique corresponde plus aux autres classes moyennes culturelles d'autres quartiers qu'à leurs propres voisins, représentants de catégories populaires. Les perceptions des catégories populaires et des classes sociales qui en résulte correspondent soit à la représentation restrictive du « vrai pauvre » démuné de tout moyen d'action (le sans domicile fixe, le sans-papiers, l'ensemble des populations rendus visibles par la proximité tissée avec les réseaux d'aide sociale), soit à des représentations floues, oscillant entre classes fantasmées (le mythe de la classe ouvrière et prolétaire échelonnant certains discours) et surtout classe disqualifiée (avec de larges représentations dépréciatives envers les « beaufs »). La « consommation citoyenne », organisée par le groupe et pour le groupe en tant que composante d'un mode de vie, semble ainsi agir en partie comme outils de distinction sociale. Qu'il s'agisse de l'organisation d'un mode de vie ascétique ou d'un mode de vie revendiqué « alternatif », celui-ci s'exprime comme un ensemble de valeurs, de pratiques et de préoccupations partagées, s'exprimant comme cohésion interne au groupe et comme mise à distance d'autres formes de consommations, et plus largement d'autres modes de vie, dont ceux des catégories populaires, supposés consuméristes ou éloignés des préoccupations visiblement instituées comme légitimes au sein des classes moyennes culturelles.

## *Un processus de qualification monopolisé*

Une seconde piste de réflexion, probablement plus féconde, vise à interroger les processus de qualification politique et de définition de la consommation citoyenne. L'organisation du milieu social se caractérise par l'existence d'un groupe (groupe primaire ou « microcosme »), central pour la question de la consommation « écolo-normée » et des processus de qualification politique de ces

---

2 Cette valorisation du « lien social » est notamment mobilisée par un membre du CA d'une AMAP pour justifier de ne mettre que le minimum d'informations sur la page internet, la prise d'information devant ainsi se faire par prise de « contact humain », qu'il s'agisse de bouche à oreille, de rencontre ou d'appel téléphonique.

dispositifs. Il s'agit ici d'un réseau associatif écologiste, proches du champ politique (avec des liens existants vers certains partis politiques comme Europe Écologie - Les Verts ou le Parti de Gauche, certains syndicats, en particulier la Confédération Paysanne, ou certaines ONG ou réseaux militants, Greenpeace, Sortir du nucléaire...). Ce groupe représente la fraction organisée la plus proche de la politique institutionnelle et détient une légitimité à qualifier politiquement les actions et pratiques liées à la consommation alternative au sein du milieu social. Cette capacité renvoie aux principes de politisation développés par Jacques Lagroye, définissant la politisation d'une action ou d'une activité soit comme résultante d'une « requalification » de celle-ci par des acteurs identifiés comme politiques, soit par un étiquetage subjectif de la part des acteurs sur leurs propres actions, la définissant dès lors comme politique (Lagroye, 2003). Il en résulte une qualification et un cadrage politique concernant les formes de consommation citoyennes orientant l'attention vers la consommation écologique alternative. Cette grille de lecture écologiste tend à s'appliquer comme condition de reconnaissance pour les formes politisées d'action et de revendication en lien avec l'alimentation. Cette qualification exprime ainsi une série d'enjeux et de préoccupation, une manière de penser et de formuler les solutions qui les accompagnent, propres aux attentes, aspirations et représentations de ces classes moyennes culturelles. Dès lors, la « consommation citoyenne » qualifiée comme telle semble être subordonnée à l'expression d'un *ethos* de classe valorisant le « sain », le « bon », le « vrai », le « naturel », le « spirituel », le « non-industriel », le « manuel », autant de notions produisant une superposition de cette « consommation citoyenne » sur la consommation écologique. Ce constat trouve son appui dans la distinction opérée par Luc Boltanski et Ève Chiapello entre « critique sociale » et « critique artistique » (Boltanski, Chiapello, 1999). La première s'inscrit dans une critique des inégalités sociales et des rapports de domination. La « critique artistique » se fonde quant à elle sur une remise en cause des principes de marchandisation, d'aliénation à la société de consommation, de superficialité, de perte d'authenticité des composantes de la vie. La distinction présente sur le terrain d'enquête, entre d'une part des dispositifs fondés sur la base d'une critique de l'exclusion sociale, et d'autre part des dispositifs centrés sur des conceptions avant tout écologistes, fait écho à cette dualité. Les premiers ne sont que peut considérés comme des espaces de renouvellement de la démocratie locale ou de politisation des modes de vie, ce sont avant tout des structures d'aide, sinon d'urgence sociale. Par cette opération, les formes de consommations alternatives, citoyennes ou militantes sont pensées et représentées au travers des dispositifs organisant des pratiques écologistes bien plus que sociale. L'épicerie sociale et solidaire représente une particularité, sous forme d'hybridation, entre une activité d'aide sociale et la promotion d'une alimentation écologiste, hybridation exemplifiée d'une part via la dualité entre produits de première nécessité (réservés aux adhérents bénéficiaires) et produits issus de l'agriculture biologique ou locale (accessibles à tous les adhérents), d'autre part via l'imposition d'une conception normative des enjeux et préoccupations légitimes liées à l'alimentation et aux modes de vie.

Aussi ce groupe tend-il à qualifier de manière politique des dispositifs reconnus comme correspondant à leurs propres représentations de l'action politique. Cela passe notamment par l'usage d'un certain nombre de qualificatifs (activités citoyennes, démocratie durable, alimentation alternative, critique...) au sein de débats, rencontres, conférences. C'est par ce processus de qualification que le collectif *freegan* a obtenu une reconnaissance en terme de revendication politisée. L'activité du collectif n'ayant pas été initialement pensée et définie, la structuration et le sens donné aux actions de récupération s'est fait *a posteriori*. Le réseau associatif écologiste (une association de dénonciation du gaspillage en particulier) a joué un rôle de requalification en apportant des éléments de signification, y compris politiques (la « dénonciation du gaspillage alimentaire »), en venant définir des moyens d'action via l'organisation conjointe d'activités entre ce collectif et d'autres associations, en venant leur offrir une visibilité au sein du réseau associatif. Ce réseau a fourni une qualification et une définition politique à travers l'activité de dénonciation, en échange de quoi le collectif s'est approprié le sens accolé à cette pratique et a bénéficié de rétributions et gratifications symboliques liées à la reconnaissance au sein du microcosme associatif écologiste lyonnais (en jouissant d'une certaine « célébrité »). C'est donc bien ici ce réseau qui a

produit la définition, le cadrage et la requalification de l'action.

Du fait de cet univers de perceptions et de préoccupations socialement situées, les formes d'organisations alimentaires des quartiers populaires, organisées ou collectives, sont rendues en large partie invisibles ou sont disqualifiées politiquement, comme le montre la distinction parfois opérée dans ce réseau inter-associatif entre jardin partagé (politisé, espace d'exercice de la démocratie locale) et jardin ouvrier (« ça n'a rien à voir, ce sont des jardins éloignés des centres villes, chacun à son bout terre et fait pousser des trucs, c'est comme un grand potager quoi ou chacun est dans son coin » ; B. responsable d'une association écologiste lors d'une rencontre inter-associative). Ce processus, socialement restreint, car porté par des agents socialement situés, s'apparente en creux à un processus de disqualification, dans la mesure où ce qui pourrait constituer des dispositifs ou pratiques de catégories populaires se retrouve occulté par le processus de qualification politique. La consommation citoyenne n'est donc pas en soit le monopole des classes moyennes culturelles, mais elle l'est par construction de sa définition, visant à reconnaître et à qualifier politiquement les pratiques correspondantes aux enjeux et solutions instituées comme légitimes de la part d'agents détenteurs d'une capacité à encoder politiquement certaines pratiques au dépend des autres.

## **Conclusion**

Au final, en s'accompagnant d'un ensemble de notions cadrant à la fois le goût, le savoir-être, le savoir-faire, les modes d'organisation ou de fonctionnement, les pratiques citoyennes de consommation correspondent à des pratiques culturelles et sont ainsi le produit d'un ensemble de représentations et de cadres d'actions propres à un milieu social, lui-même organisé de manière effective en réseaux, groupes et sous-groupes sociaux. Aussi la consommation citoyenne semble-t-elle agir à la fois comme le produit d'une forme de distinction sociale et comme le vecteur de celle-ci. La formulation des enjeux et la position sociale permettant la qualification politique semblent venir en outre définir l'éventail de ce qui est pensé comme « consommation citoyenne ». Ces pratiques, reconnues par les agents détenteurs d'une capacité à qualifier politiquement, sont les pratiques organisées par les homologues sociaux ou par les membres d'un même groupe. Il en résulte une construction de l'objet politique instituant de fait un monopole de participation des classes moyennes culturelles étant donné que la définition et la qualification de ces pratiques « citoyennes » correspondent aux pratiques pensées par, et bien souvent pour, ces mêmes classes moyennes culturelles.

Les enseignements que proposent ce terrain et cette approche posent ainsi la question du sens accorder à la politisation des modes de vie, aux formes de « résistance ordinaire » (Dobré, 2003), comme processus de qualification politique de pratiques culturelles distinctives. Dominées économiquement, précarisées au regard de leur niveau de diplôme, ces classes moyennes culturelles n'en restent pas moins un ensemble de groupes dotés de capitaux culturels leur permettant d'user de ressources légitimant les solutions promulguées à leurs propres préoccupations. La question de la démocratie participative appliquée à la « consommation citoyenne » s'entend dès lors comme la participation d'un milieu ou d'un groupe social à la formulation d'enjeux, de préoccupations, et comme la capacité de celui-ci à porter et à légitimer ces enjeux et solutions voir à inscrire ces préoccupations à l'agenda politique. Plus que dans la question de la participation ou non à ces dispositifs, c'est peut-être en amont, dans la question tant de la construction que de la reconnaissance des pratiques, des préoccupations et des manières de les formuler, que se loge l'enjeu de participation démocratique des catégories populaires aux formes de consommations alimentaires dites alternatives et citoyennes.



## **Bibliographie**

- Azam G., 2003, « Économie sociale, tiers secteur, économie solidaire, quelles frontières ? », *Revue du MAUSS*, 21 (1), p.151-161.
- Blondiaux L., 2008, *Le Nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Condé sur Noireau, Seuil
- Boltanski L., Chiapello E., 1999, *Le Nouvel Esprit du Capitalisme*, Paris, Gallimard
- Bourdieu P., 1966, « Condition de classe et position de classe » *Archives européennes de sociologie*, 7, p.201-223.
- Bourdieu P., 1979, *La distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de Minuit
- Bosc S., 2008, *Sociologie des classes moyennes*, Paris, La découverte
- Chamboredon J.C., Lemaire M., 1970, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, 11 (1), p.3-33.
- Cochoy F., 2008, « Faut-il abandonner la politique aux marchés ? Réflexions autour de la consommation engagée », *Revue Française de Socio-Économie*, 1 (1), p.107-129.
- Dobré M., 2003, *L'écologie au quotidien. Éléments pour une théorie sociologique de la résistance ordinaire*, Paris, L'Harmattan
- Dubuisson-Quellier S., 2008, « De la souveraineté à la gouvernance des consommateurs : l'espace du choix dans la consommation », *L'économie politique*, 39 (3), p.21-31.
- Dubuisson-Quellier S., 2009, *La consommation engagée*, Paris, Presses de Science Po
- Dubuisson-Quellier S., Lamine C., 2004, « Faire le marché autrement. L'abonnement à un panier de fruits et de légumes comme forme d'engagement politique des consommateurs », *Sciences de la société*, 62, p.144-167.
- Habermas J., 1997, *Droits et démocratie. Entre faits et normes*, Paris, Gallimard
- Lagroye J., 2003, *La politisation*, Paris, Belin
- Lamine C., 2008, *Les AMAP, un nouveau pacte entre producteurs et consommateurs ?*, Gap, Yves Michel
- Laville J. L., 2011, « L'économie sociale et solidaire : contre le productivisme ? », *Projet*, 324-325 (5), p.98-103.
- Maréchal G. (dir.), 2008, *Les circuits courts alimentaires. Bien manger dans les territoires*, Dijon, Educagri
- Mauger G., 2006, *Les bandes, le milieu et la bohème populaire, étude de sociologie de la déviance des jeunes des classes populaires (1975 - 2005)*, Paris, Belin

Mazeaud A., Talpin J., 2010, « Participer pour quoi faire ? Esquisse d'une sociologie de l'engagement dans les budgets participatifs », *Sociologie*, 3 (1), p.357-374.

Mundler P., 2007, « Les Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP) en Rhône-Alpes, entre marché et solidarité », *Ruralia* [En ligne], 20

Rumpala Y., 2009, « La “consommation durable” comme nouvelle phase d'une gouvernementalisation de la consommation », *Revue française de science politique*, 5 (59), p.967-996.

Sintomer Y., 2007, *Le pouvoir au peuple. Jurys citoyens, tirage au sort et démocratie participative*, Paris, La Découverte

Sintomer Y., Recke A., Talpin J., 2009, « Démocratie participative ou démocratie de proximité? Le budget participatif des lycées du Poitou-Charentes », *L'Homme et la société*, 172-173 (2-3), p.303-320.